



## Réunion de conseil de ligue - Tenue le 30 mars 2024 à 10 h à Lyon

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	COURAULT Lydie	VP Développement
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	COSTILHES Evelyne	Présidente IRD
CHAVÉROT Gilbert	Trésorier ligue	LACROIX Jean	VP président CSR et Président D03
DUCROZET Philippe	VP Développement branche clubs	GENESTE Philippe	Membre élu
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites	SAUVADET Jacques	Représentation politique
PARAVY Nathalie	CREF Formations Arbitrage	RONGIER Rémy	Organisations
PLAZA Bastien	Président CD 01	SAUGUES Alain	Champ. Par équipes.
PEATIER Christophe	Président CD 26-07	LE ROY Annie	VP CREF, technique et jeunes
TRONQUIT Emilie	Représentante CD 38	BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15
		BOURBON Marie Alix	Présidente CD 38
		PERRIN Jacques	Président CD 42-43
		GOUGIS Didier	Président CD 63
		BROTON Lucas	Président CD69
		ROBIN Eric	Co-président CD 73
		AMAURY Raphaël	Co-président CD 73
		JOHANNY Claude	Président CD 74
<b>Assistent</b>			
CHIORINO Laure	Responsable administrative et comptable		
GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Régional		
ROCHARD Christophe	Secrétaire administratif		

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouvert à 10h et rappelle l'ordre du jour.

### 1. Information du président

Dans un premier temps, Jean-Luc remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur soutien. Il tient à souligner qu'il n'a demandé à personne de le soutenir. Avant de donner la parole à chacun, Jean-Luc souhaite expliquer sa décision prise lors du conseil de ligue du 12 mars 2024.

Depuis le début de son mandat, il a comme feuille de route d'associer, de partager et de travailler avec les clubs et les comités afin que le ping régional sorte gagnant. C'est la raison des visites de clubs et comités menées par la branche développement sous la houlette de Philippe DUCROZET, du travail fait avec les techniciens (ETR, stages, groupe performance régional).

Or la proposition de la commission sportive régionale lors du conseil de ligue du 12 mars ne respectait pas cette volonté de travailler ensemble (9 voix pour, 7 voix contre), voire aurait eu pour conséquence de tendre les relations entre les comités et la ligue (6 comités contre parmi les 9 présents). C'est pourquoi, Jean-Luc a décidé de ne pas respecter le résultat du vote et a demandé à la commission de retravailler le dossier afin qu'une prise de décision puisse être faite lors du prochain conseil de ligue du 27 avril.

Il précise aussi que ce vote est surtout pour savoir si les membres élus et les président de comités sont enclin à travailler ensemble comme depuis le début du mandat ou si l'on change d'orientation.

Pour conclure, il mentionne que si l'on avait appliqué le règlement intérieur de la ligue, alors le résultat du vote aurait condamné la proposition, en conséquence sa posture a permis de mieux appréhender l'évolution et ses impacts.

À la suite de ses explications, la parole est aux membres et aux présidents de comités.

Eric Robin s'excuse de ne pas être présent, mais le comité de Savoie a voté par le biais du lien mis en place. Il indique que c'est une décision « sage » qui a été prise, et très démocratique.

Sylvain Ferriere explique que le manque de personne absente lors des séances ralentit l'avancement des dossiers, ce qui oblige à refaire la séance la fois suivante. Il explique qu'il comprend que tout le monde ne peut être disponible, mais il est important que lorsqu'un comité envoie un représentant, il est important que celui-ci connaisse la position de son propre comité. Sylvain précise qu'il souhaite qu'il y ait une vraie démocratie et que tout le monde respecte les règlements de la ligue.

Philippe Ducrozet indique que tous les comités ont été visités et que par conséquent il est important de prendre en compte les avis de chaque comité.

Christophe Peatier ne comprend pas la décision de certains comités, il y aura des impacts certes mais il faut savoir être à l'écoute et avancer.

Le comité du Rhône a choisi de voter la confiance à Jean-Luc, car il s'inscrit dans l'ensemble de sa démarche et de ses actions pour le tennis de table en AURA, cependant si le vote ne portait que sur le dernier épisode du conseil de ligue, il aurait été certainement différent.

Didier Gougis rejoint les autres comités. L'objectif est de travailler ensemble comité et ligue associés. Il renouvelle aussi la confiance à Jean-Luc.

Jacques Perrin renouvelle sa confiance à Jean-Luc et indique que la décision prise a été la bonne.

Sylvain précise que le sujet est en cours d'étude avec de vrais arguments pour étayer le dossier. Il demande à un maximum de départements d'être présents en plus des membres de la CSR. La réunion aura lieu le mardi 16 avril à 18h30.

Le vote de la motion de confiance a été fait par Balotilo, Sylvain remercie Philippe Geneste de lui avoir indiqué ce système. Sylvain annonce les résultats : 20 oui, 1 non

**La motion de confiance est accordée à la majorité.**

## 2. Atelier mandat 2024-2028 (avec Alexandra MELILLO)

La suite de la réunion s'est déroulée avec comme objectif de travailler sur le mandat 2024-2028 et de définir les axes de priorités.

Après plusieurs échanges, les 4 axes prioritaires de développement du ping pour le mandat 2024-2028 ont été définis :

- La formation
- Le haut niveau, la performance
- La communication
- La féminisation

A la suite de cela, l'équipe a été répartie en plusieurs groupes afin de travailler sur l'axe formation :

### Objectifs :

- + de jeunes formés,
- + de féminines formées
- Continuer à travailler sur la qualité des formations

### Les actions proposées :

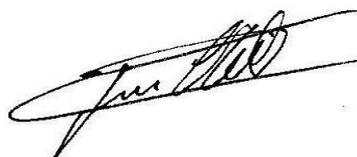
- Accueillir les nouveaux formés
- Détection / fidélisation / reconnaissance du nombre de formateur-trices
- Une formation ADAPTEE aux besoins et aux attentes
- Un ciblage des personnes ressources

Ce travail ayant pris plus de temps que prévu, les autres axes n'ont pu être abordés, ils le seront lors du séminaire qui se déroulera le week-end du 6 et 7 juillet.

Fin de la réunion 13h.



Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE



Le Président  
Jean-Luc GUILLOT